

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 AVRIL 2022



Table des matières

Introduction	3
Ordre du jour de l'Assemblée Générale	3
Indicateurs clés	5
Dividende 2021	6
Réponses aux questions des actionnaires	6
Résultat des votes	8
Direction Générale	9
Conseil d'Administration	9
Composition des Comités	10



Introduction

L'Assemblée générale mixte réunie le 21 avril 2022, sous la présidence de M. Jérôme Brunel, a approuvé la totalité des résolutions, en particulier le versement au titre de l'exercice 2021 d'un dividende par action de 5,30 euros. Un acompte de 50%, soit 2,65 euros par action, a déjà été versé le 3 mars 2022. Le solde du dividende de 2,65 euros par action sera détaché le 4 juillet 2022 pour une mise en paiement le 6 juillet 2022.

Cette Assemblée générale a également entériné des évolutions importantes dans la composition des instances de Gouvernance du Groupe.

Prise de fonction de M. Beñat Ortega, Directeur général

M. Beñat Ortega est devenu Directeur général de Gecina à l'issue de cette Assemblée générale. Il succède à Mme Méka Brunel, dont les mandats d'administratrice et de Directrice générale ont pris fin. Avant de rejoindre Gecina, M. Beñat Ortega, diplômé de l'École Centrale Paris, travaillait au sien du groupe Klépierre, en tant que Directeur des

opérations depuis 2016 et membre du Directoire depuis 2020.

Nouvelle composition du Conseil d'administration

En sus de la nomination en qualité d'administrateur de Mme Carole Le Gall et M. Jacques Stern, l'Assemblée générale a également approuvé le renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Gabrielle Gauthey.

Les mandats d'administrateurs de Mme Gabrielle Gauthey, de Mme Carole Le Gall et de M. Jacques Stern, d'une durée de quatre années, prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration se compose de 10 membres dont 70% sont indépendants au regard des critères d'indépendance du Code AFEP-MEDEF, et de 50% d'administratrices.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue sous la forme mixte. L'ordre du jour était le suivant :

A titre ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021 ;
3. Virement à un compte de réserve ;
4. Affectation du résultat 2021, distribution du dividende ;
5. Option pour le paiement d'acomptes sur dividende en actions relatifs à l'exercice 2022 ; délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration ;
6. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
7. Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9, I. du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021 ;
8. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Monsieur Jérôme Brunel, Président du Conseil d'Administration ;
9. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Madame Méka Brunel, Directrice Générale ;
10. Approbation des éléments de la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022 ;
11. Approbation des éléments de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022 ;
12. Approbation des éléments de la politique de rémunération de Madame Méka Brunel, Directrice Générale jusqu'au 21 avril 2022 ;
13. Approbation des éléments de la politique de rémunération de Monsieur Beñat Ortega, Directeur Général à compter du 21 avril 2022 ;
14. Ratification de la nomination en qualité de Censeur de Monsieur Jacques Stern ;
15. Renouvellement du mandat de Madame Gabrielle Gauthey en qualité d'Administratrice ;
16. Nomination de Madame Carole Le Gall en qualité d'Administratrice ;
17. Nomination de Monsieur Jacques Stern en qualité d'Administrateur ;

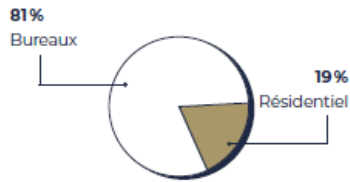
18. Renouvellement du mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit SAS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;
19. Nomination de la société KPMG en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société Mazars SA ;
20. Nomination de Monsieur Emmanuel Benoist en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Christophe Georghiou ;
21. Nomination de la société KPMG AUDIT FS I en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Gilles Rainaut ;
22. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ;

A titre extraordinaire

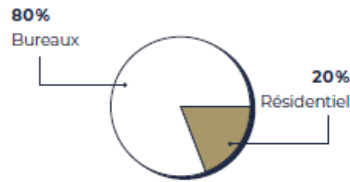
23. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social de la Société par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, immédiatement ou à terme et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
24. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social de la Société par émission – avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, immédiatement ou à terme, et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offres au public autres que celles visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier ;
25. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social de la Société par émission – avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'offre d'échange initiée par la Société ;
26. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social de la Société par émission – avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offres au public visées à l'article L.411-2 1^o du Code monétaire et financier ;
27. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription ;
28. Possibilité d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions à émettre par la Société en rémunération d'apports en nature ;
29. Détermination du prix d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital par an, dans le cadre d'une augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
30. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes ;
31. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, immédiatement ou à terme, réservée aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;
32. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des dirigeants mandataires sociaux du Groupe ou de certaines catégories d'entre eux ;
33. Délégation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
34. Pouvoirs pour les formalités.

Indicateurs clés

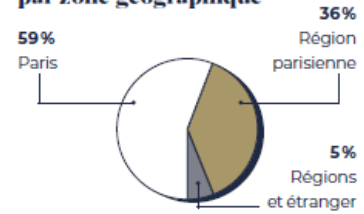
Valeur du patrimoine par activité



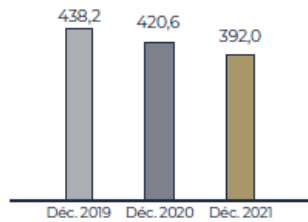
Répartition des loyers par activité



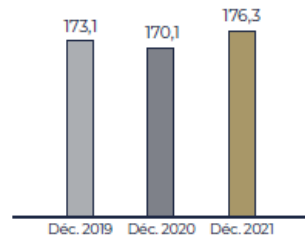
Répartition des loyers par zone géographique



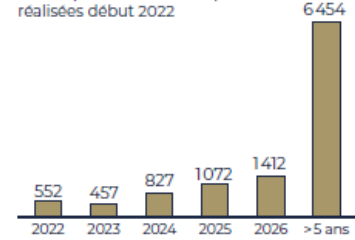
Résultat récurrent net – part du Groupe (en millions d'euros)



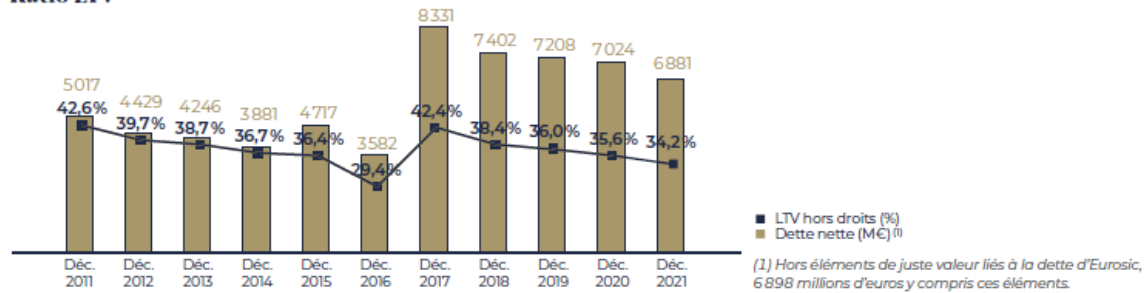
ANR EPRA de continuation (NTA) par action (en euros)



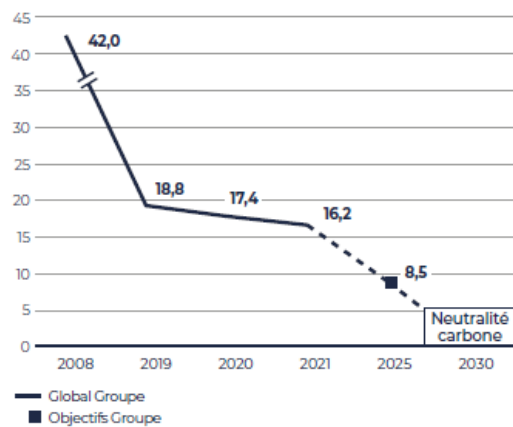
Échéancier des financements autorisés (inclus les lignes de crédit non utilisées, hors NEU CP) (en millions d'euros) - Pro forma des opérations réalisées début 2022



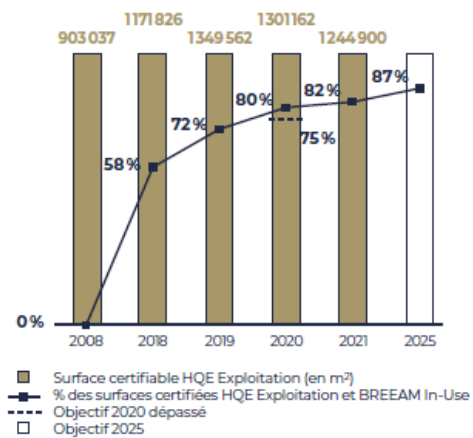
Ratio LTV



Émissions de GES liées à l'exploitation du patrimoine (kgCO₂ par m², scope 1 + 2 + 3 partiel corrigées climat)



Surfaces certifiées HQE Exploitation/ BREEAM In-Use – Bureaux



Dividende 2021

L'Assemblée Générale a décidé de verser, au titre de l'exercice 2021, un dividende par action de 5,30 € en numéraire.

Un acompte de 50%, soit 2,65 € par action a été versé le 3 mars 2022.

Le versement du solde du dividende, correspondant à un montant de 2,65 € par action, sera mis en paiement le 6 juillet 2022.

Les dividendes distribués au titre des cinq dernières années sont les suivants :

	2017	2018	2019	2020	2021
Distribution	399 426 253 €	419 467 125 €	404 974 378 €	405 591 001 €	405 836 105 €
Nombre d'actions	75 363 444	76 266 750	76 410 260	76 526 604	76 572 850
Dividende relevant du régime SIIC	5,30 €	5,50 €	5,30 €	5,30 €	5,30 €

Réponses aux questions des actionnaires

La Société a reçu deux questions écrites de la part d'un actionnaire.

➤ **Première question**

« Lors de la dernière Assemblée Générale je vous avais posé une question sur le télétravail.

Vous m'aviez répondu que « le télétravail a été généralisé autant que faire se peut pour tous les métiers télétravaillables ».

Mais je vous avais également demandé si cela c'était « fait dans le cadre d'un accord avec les instances représentatives du personnel comme cela se pratique dans la plupart des entreprises du secteur ? sinon, pour quelles raisons ? ». Vous n'aviez pas vraiment répondu. Je me permets donc de reformuler cette question.

Dans le document d'enregistrement universel, il est indiqué « l'augmentation du télétravail... a un impact encore incertain ». Pouvez-vous nous en dire un peu plus ? Avez-vous déjà fait des projections à moyen terme sur l'impact de l'activité bureau ? »

Réponse du Conseil d'administration :

De façon générale, nous considérons que le bureau devient de plus en plus un lieu incontournable et majeur d'attractivité des meilleurs talents professionnels. C'est un outil flexible qui renforce l'engagement des collaborateurs, développe les espaces de convivialité et de solidarité, facilite l'innovation, autant de valeurs et de compétences dont une entreprise a besoin pour relever les défis contemporains économiques et sociétaux.

La raison d'être du bureau, son utilité même ne sont donc pas remises en cause et s'adaptent au regard des tendances actuelles déjà observées sur la période pré-pandémie et accentuées par celle-ci :

- centralité et urbanisation autour des hubs de transports et mixité d'usages,
- digitalisation qui a permis d'accélérer et de faciliter le télétravail
- prise en compte des enjeux climatiques.

Ce que nous observons donc désormais est une tendance à privilégier les centres urbains, une interrogation des entreprises sur leurs besoins en termes d'espaces, ainsi que des expérimentations de transformation d'immeubles de bureaux en logements.

- **Sur la partie concernant le télétravail :**

- o Depuis le début de la crise sanitaire, Gecina a eu pour objectif de maintenir l'activité et la performance de l'entreprise tout en préservant la santé de ses collaborateurs. A cette fin, Gecina a mis en place, dans le cadre du dialogue social et en lien avec les prescriptions gouvernementales, un protocole sanitaire qui a permis de préserver cet équilibre.
- o Le 14 mars dernier, le gouvernement a décidé la levée du protocole national. Après discussion avec ses partenaires sociaux, et à compter du 28 mars, Gecina a décidé, dans l'attente de l'ouverture d'une négociation sur le télétravail prévue à la rentrée de septembre, de maintenir une journée possible de télétravail par semaine pour les activités qui le permettent. En effet environ 200 collaborateurs (YouFirst

managers, responsables techniques, commerciaux, ...) ont des activités qui sont incompatibles avec un télétravail régulier.

➤ **Seconde question**

« On entend beaucoup parler ces temps-ci du cabinet de conseil Mc Kinsey.

Peut-on savoir si Gecina a fait appel à leur service ? Pour quel type de sujet, à combien de reprise et à hauteur de quel montant global ?

Plus généralement est ce que la société Gecina sollicite souvent des Cabinets de conseil de cette sorte ? Dans l'affirmatif, pour quel montant ? »

Réponse du Conseil d'administration :

- Afin de moderniser Gecina et intégrer Eurosic/Foncière de Paris en 2017 et 2018, le cabinet McKinsey a été sollicité pour nous aider à en faire le diagnostic et accompagner la conduite du changement.
- D'autres cabinets de conseils en stratégie, depuis 2017, tels que BCG, Tenzing, et d'autres nous ont accompagné également sur des sujets stratégiques (notamment, le plan stratégique pour le Bureau, la mise en place et l'organisation de YouFirst Résidentiel et Campus, la Raison d'être de Gecina...).
- En conclusion, la rigueur avec laquelle les frais généraux ont été gérés dans ces cinq dernières années a permis de cadrer le coût de l'ensemble de ces prestations (de l'ordre de 1,3 million d'euros par an) pour un bénéfice indéniable pour Gecina, dans son processus de transformation en taille et en efficacité.

La parole a ensuite été donnée aux actionnaires présents souhaitant poser des questions. Les actionnaires suivant l'Assemblée générale à distance pouvaient également poser des questions via le *chat* intégré au webcast de l'Assemblée générale, accessible depuis le site Internet de la Société.

Plusieurs actionnaires ont posé des questions en séance. En résumé, les échanges ont porté sur :

- Les conséquences, pour la Société, des tensions inflationnistes et de la situation en Ukraine

Il a été rappelé que l'inflation était déjà présente avant la crise en Ukraine. Si la crise perdure, le manque de matières premières et des délais d'approvisionnement pourraient entraîner des conséquences sur les coûts de projets de développement. Il a cependant été indiqué que les

contrats conclus par la société pour les opérations en cours sont sécurisés. La Société continuera d'être vigilante pour les contrats futurs.

- Le nombre de réunions du comité RSE en 2021, jugé faible par rapport aux autres comités

Il a été rappelé que ce comité RSE est relativement récent. Son rôle est de fixer les grandes lignes des ambitions de la Société en matière de quête vers la neutralité carbone. Il a été précisé que les sujets RSE mobilisent par ailleurs toutes les instances de la Société ainsi que tous les collaborateurs.

- Le critère qualitatif de la rémunération variable 2022 de Madame Méka Brunel, Directrice générale jusqu'au 21 avril 2022

Il a été rappelé que l'atteinte des critères quantitatifs et qualitatifs de la rémunération variable de la Directrice générale pour la période du 1^{er} janvier au 21 avril 2022 sera analysée et appréciée dans le cadre du say on pay 2022 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle à tenir en 2023.

- Le coût d'acquisition d'un immeuble de bureaux détenu par la Société depuis de nombreuses années et son rendement

Il a été rappelé que l'immeuble, objet de la question, est détenu depuis très longtemps par la Société, il s'agit d'une valeur historique très ancienne.

- La mise en place de partenariats éventuels avec des collectivités locales pour le développement d'immeubles mixtes

La Directrice générale a rappelé que la Société travaille déjà avec diverses collectivités locales et a, par ailleurs, développé des partenariats avec des fonds tel que Demeter pour créer, entre autres, des pépinières d'entreprises.

- L'accueil, dans certaines résidences du patrimoine, de femmes ukrainiennes

Il a été rappelé que pendant la crise sanitaire la Société, en lien avec la Fondation des femmes, avait déjà mis à disposition des appartements dans les résidences étudiantes qui s'étaient vidées du fait du départ massif d'étudiants étrangers. Une démarche similaire est en cours, avec une association reconnue, pour l'accueil temporaire de réfugiés ukrainiens, en cas de vacance de locaux.

Aucune question n'a été reçue via le *chat* intégré au webcast de l'Assemblée générale.

Résultat des votes

	Résolution	Type	Voix					Voix	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%	Abstention	Présents & Représentés	
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021	AGO	57 100 538	98,37%	945 731	1,63%	54 812	58 101 081	adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021	AGO	56 934 740	98,37%	945 396	1,63%	220 945	58 101 081	adoptée
3	Virement à un compte de réserve	AGO	57 889 601	100,00%	897	0,00%	210 583	58 101 081	adoptée
4	Affectation du résultat 2021, distribution du dividende	AGO	57 193 098	98,51%	867 179	1,49%	40 804	58 101 081	adoptée
5	Option pour le paiement d'acomptes sur dividende en actions relatifs à l'exercice 2022	AGO	57 905 881	99,74%	152 896	0,26%	42 304	58 101 081	adoptée
6	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	AGO	57 987 327	99,98%	9 931	0,02%	103 823	58 101 081	adoptée
7	Approbation de la rémunération globale 2021 des mandataires sociaux de la société	AGO	56 685 761	97,64%	1 369 681	2,36%	45 639	58 101 081	adoptée
8	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels au titre de l'exercice 2021 au Président du Conseil d'administration	AGO	57 981 633	99,87%	73 668	0,13%	45 780	58 101 081	adoptée
9	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels au titre de l'exercice 2021 à la Directrice générale	AGO	55 814 749	96,14%	2 241 128	3,86%	45 204	58 101 081	adoptée
10	Approbation des éléments de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2022	AGO	57 985 549	99,97%	16 514	0,03%	99 018	58 101 081	adoptée
11	Approbation des éléments de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2022	AGO	57 979 209	99,87%	73 560	0,13%	48 312	58 101 081	adoptée
12	Approbation des éléments de la politique de rémunération de la Directrice générale jusqu'au 21 avril 2022 - M ^{me} Méka Brunel	AGO	56 066 965	97,04%	1 710 378	2,96%	323 738	58 101 081	adoptée
13	Approbation des éléments de la politique de rémunération du Directeur général à compter du 21 avril 2022 - M. Beñat Ortega	AGO	52 444 981	90,86%	5 272 960	9,14%	383 140	58 101 081	adoptée
14	Ratification de la nomination en qualité de Censeur de M. Jacques Stern	AGO	54 445 464	94,56%	3 130 532	5,44%	525 085	58 101 081	adoptée
15	Renouvellement du mandat de M ^{me} Gabrielle Gauthier en qualité d'Administratrice	AGO	57 738 345	99,68%	186 639	0,32%	176 097	58 101 081	adoptée
16	Nomination de M ^{me} Carole Le Gall en qualité d'Administratrice	AGO	57 834 860	99,84%	93 227	0,16%	172 994	58 101 081	adoptée
17	Nomination de M. Jacques Stern qualité d'Administrateur	AGO	57 769 438	99,72%	163 897	0,28%	167 746	58 101 081	adoptée
18	Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire - PricewaterhouseCoopers Audit SAS	AGO	56 824 779	97,91%	1 210 436	2,09%	65 866	58 101 081	adoptée
19	Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire - KPMG	AGO	57 766 478	99,54%	268 832	0,46%	65 771	58 101 081	adoptée
20	Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant - M. Emmanuel Benoist	AGO	57 631 462	99,30%	404 537	0,70%	65 082	58 101 081	adoptée
21	Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant - Société KPMG AUDIT FS I	AGO	57 625 378	99,28%	419 297	0,72%	56 406	58 101 081	adoptée
22	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	AGO	57 642 295	99,36%	371 015	0,64%	87 771	58 101 081	adoptée
23	Emission - avec maintien du DPS - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	AGE	56 772 278	97,79%	1 285 565	2,21%	42 998	58 100 841	adoptée
24	Emission - sans DPS - d'actions et/ou de valeurs mobilières dans le cadre d'une offre au public	AGE	53 463 711	92,09%	4 592 303	7,91%	44 827	58 100 841	adoptée
25	Emission - sans DPS - d'actions et/ou de valeurs mobilières en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	AGE	57 045 787	98,26%	1 010 516	1,74%	44 538	58 100 841	adoptée
26	Emission - sans DPS - d'actions et/ou de valeurs mobilières dans le cadre d'une offre par placement privé	AGE	52 573 557	90,56%	5 478 627	9,44%	48 657	58 100 841	adoptée
27	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS	AGE	54 828 475	94,45%	3 221 393	5,55%	50 973	58 100 841	adoptée
28	Possibilité d'émettre des actions ou des valeurs mobilières en rémunération d'apports en nature	AGE	57 209 228	98,54%	847 999	1,46%	43 614	58 100 841	adoptée
29	Détermination du prix d'émission d'actions dans la limite de 10% du capital par an, dans le cadre d'une augmentation du capital social avec suppression du DPS	AGE	54 740 811	94,29%	3 316 197	5,71%	43 833	58 100 841	adoptée
30	Augmentation du capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes	AGO	57 077 222	98,31%	979 050	1,69%	44 569	58 101 081	adoptée
31	Augmentation du capital réservée aux adhérents de plans d'épargne, avec suppression du DPS	AGE	56 685 584	97,64%	1 369 536	2,36%	45 721	58 100 841	adoptée
32	Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des dirigeants mandataires sociaux	AGE	53 192 941	91,69%	4 823 405	8,31%	84 495	58 100 841	adoptée
33	Annulation des actions auto-détenues	AGE	58 050 455	99,99%	3 220	0,01%	47 166	58 100 841	adoptée
34	Pouvoirs pour les formalités	AGO	58 055 873	100,00%	1 916	0,00%	43 052	58 101 081	adoptée

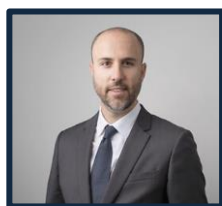
Nombre d'actions disposant de droits de vote : 73 752 206

Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 4 026 (AGO) - 4 018 (AGE)

Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance : 58 101 081 (AGO) - 58 100 841 (AGE)

Quorum: 78,78 %

Direction Générale



M. Beñat Ortega devient Directeur général à l'issue de l'Assemblée générale.

M. Beñat Ortega, 41 ans et diplômé de l'École Centrale Paris, était membre du directoire, directeur des opérations, et mandataire social du

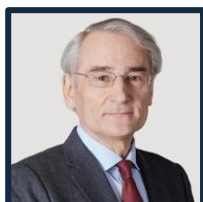
groupe Klépierre, société immobilière cotée au patrimoine de 22 milliards d'euros.

Ayant rejoint le groupe Klépierre en 2012, il y a dirigé les activités opérationnelles et joué un rôle clé dans la transformation de cette société leader européenne au travers du recentrage du portefeuille autour de 120 centres commerciaux et d'une stratégie ambitieuse de création de valeur et de croissance du cash-flow.

Il avait précédemment travaillé 9 ans au sein des équipes Bureaux, à Paris, du groupe coté Unibail-Rodamco.

Conseil d'Administration

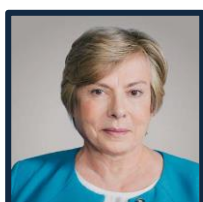
A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration se compose de 10 membres dont 70% sont indépendants au regard des critères d'indépendance du Code AFEP-MEDEF, et de 50% d'administratrices.



Jérôme Brunel
Président du Conseil d'administration
Administrateur indépendant



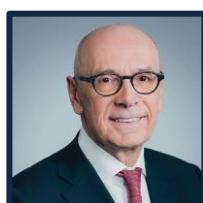
Laurence Danon Arnaud
Administratrice indépendante



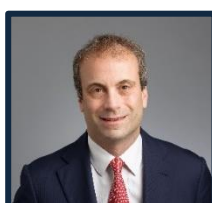
Dominique Dudan
Administratrice indépendante



Gabrielle Gauthey
Administratrice indépendante



Claude Gendron
Administrateur



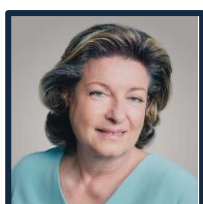
Karim Habra
Représentant permanent
d'Ivanhoé Cambridge Inc.
Administrateur



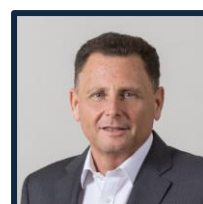
Matthieu Lance
Représentant permanent de Predica
Administrateur



Carole Le Gall
Administratrice indépendante



Inès Reinmann Toper
Administratrice indépendante



Jacques Stern
Administrateur indépendant

Composition des Comités

Le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale a décidé de modifier la composition des comités, à l'exception du comité de gouvernance, nominations et rémunérations.

Les comités sont désormais composés comme suit :

Comité stratégique et d'investissement

50%
d'administrateurs indépendants

- Karim Habra, représentant permanent d'Ivanhoé Cambridge Inc., Président
- Jérôme Brunel*
- Matthieu Lance, représentant permanent de Predica
- Jacques Stern*

Comité d'audit et des risques

2/3
d'administrateurs indépendants

- Jacques Stern, Président*
- Laurence Danon Arnaud*
- Gabrielle Gauthey*
- Claude Gendron
- Matthieu Lance, représentant permanent de Predica
- Inès Reinmann Toper*

Comité de gouvernance, nominations et rémunérations

2/3
d'administrateurs indépendants

- Dominique Dudan, Présidente*
- Gabrielle Gauthey*
- Claude Gendron

Comité conformité et éthique

100%
d'administrateurs indépendants

- Inès Reinmann Toper, Présidente*
- Dominique Dudan*
- Carole Le Gall*

Comité responsabilité sociale et environnementale (RSE)

100%
d'administrateurs indépendants

- Gabrielle Gauthey, Présidente*
- Laurence Danon Arnaud*
- Carole Le Gall*

* *administrateurs indépendants*